

Revue de presse – Rapport sur l'aide publique au développement et le climat

Libération - COP 21 : timides premiers pas pour l'aide financière au Sud

Par Christian Losson — 8 octobre 2015 à 20:00

Sur les 100 milliards de dollars promis d'ici à 2020, 61,8 milliards auraient été mis sur la table pour lutter contre le changement climatique, assure un rapport de l'OCDE. Un début insuffisant.

Un frémissement. Les financements pour aider les pays du Sud à lutter contre le réchauffement climatique progressent doucement. Ils ont affiché une moyenne de 57 milliards de dollars (environ 50 milliards d'euros) par an sur la période 2013-2014, estime un rapport de l'OCDE publié mercredi soir. «Une estimation solide et actualisée qui sera utile à l'approche de la COP 21», assure le coordinateur de l'étude, Simon Buckle. Il y a urgence. Car à moins de deux mois du rendez-vous parisien (du 30 novembre au 11 décembre), l'enjeu du financement s'avère essentiel si les 196 parties membres de la Convention climat de l'ONU (195 Etats et l'Union européenne) veulent aboutir à un accord universel et contraignant. Condition sine qua non : tenir la promesse formulée dès 1992 d'aider les pays en développement. Et concrétisée à Copenhague en 2009 autour de l'idée de parvenir à mobiliser 100 milliards de dollars d'ici à 2020.

Ce rapport n'est qu'un prélude. Le patron de l'Organisation de coordination et de développement économiques, Angel Gurría, parle de «GPS». D'autres experts de boussole. Disons que c'est, au mieux, un premier fil rouge destiné à montrer que c'est jouable. Au pire, un écran de fumée qui cache l'inaction face à la nature des enjeux et l'urgence d'une réelle justice climatique. «Tout ce qui brille n'est pas d'or», résume Oxfam. L'idée est donc de donner des gages, de montrer que l'on peut y arriver, surtout à moins de deux mois de la COP. Bref, de créer une dynamique si possible un rien crédible. Mais cela se heurte à deux obstacles : d'abord, ces chiffres sont souvent des affaires de bonneteau et de recyclage qu'il faudra encore détailler plus financement. «Il faudra approfondir la méthodologie et la transparence», reconnaît le rapport.

Reste, d'abord, à tracer une feuille de route claire pour parvenir aux 100 milliards par an d'ici à 2020. Tout en sachant que cette somme est loin de ce qu'il faudrait mettre sur la table pour éviter l'emballement climatique. Les seuls coûts de l'adaptation au changement climatique de l'Afrique, le continent le plus touché et le plus vulnérable, «pourraient s'élever à 50 milliards de dollars par an d'ici à 2050», notait ainsi le 4 mars le Programme des Nations unies pour le développement. A l'arrivée, «c'est un début, estime Alix Mazounie du Réseau action climat. Après, il faut savoir ce qui se cache derrière les chiffres. Comment faire pour qu'ils répondent à des besoins réels ? Comment trouver les 40 milliards restant d'ici le début de la COP si l'on veut qu'elle réussisse ?» Retour en trois chiffres sur ce rapport attendu de l'OCDE.

Par ses images des habitants de l'île cernés par les eaux, le photographe Daesung Lee espère entraîner une prise de conscience du réchauffement climatique. Série On the

shore of a Vanishing Island réalisée (2011). Série «On the Shore of a Vanishing Island», réalisée en 2011 par Daesung Lee.

61,8 milliards de dollars

Soit près de 55 milliards d'euros, c'est ce qui aurait été décidé pour l'année 2014, soit 10 milliards de plus qu'en 2013 (52,2 milliards). Soit une moyenne de 57 milliards sur les deux dernières années. L'OCDE, magnanime, exclut de ce montant tout financement lié au charbon, même, et c'est heureux, l'argent destiné à améliorer l'efficacité des centrales à cette énergie la plus polluante. Exit donc les 3,2 milliards versés par le Japon, par exemple. Comment s'agrègent ces 61,8 milliards ? En mélangeant un peu tout et n'importe quoi.

Déjà, 23,1 de ses milliards sont des aides et surtout des prêts bilatéraux issus de l'aide au développement ou «fléchés» comme tels. 20,4 proviennent des appuis de banques multilatérales de développement (Banque mondiale, les banques régionales de développement ; Asie, Afrique, Amérique, etc.). Enfin, 16,7 milliards sont sortis de financements privés mobilisés via de l'argent public et 1,6... de crédits à l'export. «Cela fait partie des choses sur lesquelles on a des doutes, note Romain Benicchio, d'Oxfam, qui restent des instruments de politique commerciale ou de diplomatie économique.»

A Masaai herdsman looks after his cattle near the power-generating wind turbines at the Kenya Electricity Generating Company (KenGen) station in Ngong hills, 22 km (13.7 miles) southwest of Kenya's capital Nairobi, July 17, 2009. Kenya plans to add 2,000 megawatts of more environmentally-friendly energy by 2013 by investing \$7-\$8 billion, a KenGen official said on Friday. KenGen is setting up some wind turbines and a private company is planning a 300 MW wind farm in Kenya's northeastern region by 2012. To mLa ferme éolienne de Ngong Hills, au Kenya. Photo Reuters

16% de financements destinés à l'adaptation

C'est-à-dire aux actions pour lutter contre les effets du changement climatique, quand pas moins de 77% sont consacrés à l'atténuation (mesures pour réduire les gaz à effet de serre) et 7% à des projets, dits transversaux, qui s'adressent à la fois à l'adaptation et à l'atténuation. Pire, il est intéressant de noter que les crédits exports s'adressent à 100% à l'atténuation, et l'aide privée à 90% à ce même portfolio d'activité. Or, la COP 20 de Lima a placé les deux sur le même plan. Mais les financements ne suivent pas. «C'est un réel problème, note Alix Mazounie. Certains pays sont à des choix critiques de leur développement. Le Sénégal, par exemple, doit être aidé si on veut qu'il développe les énergies renouvelables et non pas le charbon.»

De fait, les pays les plus pauvres sont les plus vulnérables. Et ceux qui ont le plus besoin d'aide, si possible en dons. «Il faut montrer que le chemin est crédible, et qu'il faut faire plus pour l'adaptation», ajoute Pascal Canfin, conseiller au think tank World Resources Institute. Toutefois, il ne faut pas forcément chercher à opposer les deux tendances essentielles : l'adaptation et l'atténuation. Les paysages ruraux y contribuent par exemple en absorbant et en stockant du carbone, tout en tempérant les effets du changement climatique et en permettant aux agriculteurs de diversifier leurs moyens de subsistance.

Mais voilà : les financements en atténuation sont difficiles à mettre en œuvre pour les pays les plus pauvres, qui ne dégagent que peu de gaz à effet de serre. Mais faire face aux changements climatiques est urgent pour limiter la pression sur l'agriculture, la raréfaction de l'eau, les crises sanitaires, etc. La part actuelle dédiée à l'adaptation est une vraie pomme de discorde entre les pays du Nord et du Sud. Les coûts de l'adaptation pourraient atteindre, à l'échelle mondiale, 150 milliards de dollars par an d'ici à 2030 et 500 milliards de dollars annuels d'ici à 2050, si rien n'est fait pour infléchir la tendance.

Sur les côtes de l'île de Samar, le 11 novembre 2013, trois jours après le passage du typhon Haiyan, qui a tué environ 7 350 personnes aux Philippines. Sur les côtes de l'île de Samar, le 11 novembre 2013, trois jours après le passage du typhon Haiyan aux Philippines. Photo Reuters

2 milliards de dollars

C'est la part maximum accordée à l'adaptation sous forme de dons, selon Oxfam. Des miettes. «Pourtant, renforcer les mécanismes de résilience et d'adaptation aux catastrophes naturelles pour ces populations est indispensable si l'on veut pérenniser les efforts faits depuis des années en faveur du développement et de la lutte contre la pauvreté», note Romain Benicchio. Et la France, pourtant pays hôte de la COP 21, est loin d'être exemplaire. Lors de l'Assemblée générale de l'ONU, François Hollande avait annoncé 4 milliards d'euros supplémentaires pour le développement, dont 2 milliards pour les financements climat, précisant que l'augmentation de ceux-ci ne serait pas seulement constituée de prêts, mais aussi de dons. «Or, selon les informations que nous avons pu nous procurer, il semblerait en réalité que la quasi-totalité de ces 4 milliards soient finalement constitués de prêts», déplore Romain Benicchio.

«Les déclarations fracassantes ne sont pas toujours sonnantes et réverbérantes», lâchait Hollande. C'est bien le problème. Déjà parce que, dans la foulée, Paris a taillé dans les budgets de l'écologie et de l'aide au développement. Ensuite, parce que 60% de son aide publique «climat» distribuée via l'Agence française de développement (AFD) s'est uniquement concentrée sur dix pays émergents quand elle n'a accordé que 9% de son aide à 32 pays les moins avancés. Last but not least, parce qu'«au total, sur la période [2007-2014, ndlr], les engagements en matière d'adaptation n'ont représenté que 12% des engagements climat de l'AFD», écrivent les sénateurs Fabienne Keller (Les Républicains) et Yvon Collin (divers gauche) dans un rapport publié mardi.

Christian Losson

La Tribune - COP21 : l'aide aux pays du Sud a augmenté, mais pas encore assez

Par Giulietta Gamberini | 08/10/2015, 14:17 | 877 mots

"Plus de trois quarts du total estimé des financements climatiques ont soutenu des activités d'atténuation, un sixième environ a été consacré à l'adaptation et une faible proportion a appuyé les deux objectifs", souligne l'OCDE.

"Plus de trois quarts du total estimé des financements climatiques ont soutenu des activités d'atténuation, un sixième environ a été consacré à l'adaptation et une faible proportion a appuyé les deux objectifs", souligne l'OCDE. (Crédits : Reuters)
En 2014, les pays du Nord ont mobilisé 62 milliards de dollars pour aider les pays du Sud à atténuer leurs émissions de gaz à effet de serre ou à s'adapter au réchauffement climatique. Ils ont toutefois promis d'en verser 100 milliards par an à partir de 2020. Si on avance vers l'objectif, nombreux sont encore les efforts nécessaires afin de l'atteindre. En 2014, les financements mobilisés par les pays développés vers ceux en voie de développement pour lutter contre le réchauffement climatique se sont élevés à 61,8 milliards de dollars (54,7 milliards d'euros). C'est environ 10 milliards de plus qu'en 2013, lorsque 52,2 milliards avaient été versés, a révélé l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans un rapport publié mercredi 7 et réalisé en collaboration avec la Climate Policy Initiative (CPI).

Bien que "des progrès significatifs" aient ainsi été réalisés "en direction de l'objectif de 100 milliards de dollars" par an promis à partir de 2020 par les pays développés à ceux en voie de développement, une quarantaine de milliards manquent donc encore, constate cette étude, présentée à Lima dans le cadre de l'assemblée générale de la Banque mondiale et du FMI. Or, le respect de cette promesse, formulée en 2009 à Copenhague, conditionne la signature des pays du Sud à l'accord mondial sur le climat espéré fin 2015 à Paris.

Un état des lieux

L'OCDE a été chargée de rédiger ce rapport justement afin de faciliter les discussions en vue de la conférence internationale de décembre (COP21). "Notre mandat était de fournir un état des lieux des financements", et non pas de "faire des projections" jusqu'en 2020, a expliqué à l'AFP, lors d'un briefing téléphonique, Simon Buckle, l'un des auteurs du rapport.

"Ce n'est pas une estimation parfaite (...) mais nous pensons que c'est une estimation solide et actualisée qui sera utile à l'approche de la COP21", a-t-il souligné.

L'aide prise en compte peut être fournie par des organismes tant publics que privés, sous forme de dons ou de prêts et être destinée à soutenir soit des plans de réduction des gaz à effet de serre, soit des mesures d'adaptation aux impacts du réchauffement. Selon la moyenne calculée sur 2013 et 2014, la part des financements publics (bilatéraux ou multilatéraux) s'établit à 71%, contre 26% pour le privé et 3% pour les crédits export.

Il est néanmoins précisé que l'étude ne prend pas en compte les montants promis pour le Fonds vert pour le climat (10 milliards d'ici 2018), puisque ce fonds n'est opérationnel que depuis fin 2014. "Plus de trois quarts du total estimé des financements climatiques ont soutenu des activités d'atténuation, un sixième environ a été consacré à l'adaptation et une faible proportion a appuyé les deux objectifs", ajoute d'ailleurs l'OCDE.

Encore du temps pour beaucoup de chemin?

Voilà "un chiffre qui ne fait fuir personne : ni les pays du Sud (...), qui doivent continuer de détailler leurs engagements pour contenir le réchauffement de la planète, ni les pays du Nord, qui sont appelés à augmenter leur contribution pour atteindre l'objectif de 100 milliards", a réagi dans un communiqué le ministre français des Finances, Michel Sapin, se montrant confiant quant à une accélération de la dynamique.

François Hollande a annoncé le lundi 28 septembre, devant l'Assemblée générale des Nations unies, que les financements annuels de la France pour le climat, qui sont de trois milliards d'euros aujourd'hui, atteindront cinq milliards en 2020. Michel Sapin espère que d'autres annonces de ce type tomberont lors des rencontres de ce jeudi à Lima entre les financiers de 188 pays.

Quant aux réactions des ONG, elles se partagent entre celles qui insistent sur la moitié pleine ou vide du verre, la grande majorité soulignant néanmoins la nécessité de poursuivre les efforts. Bien qu'il y ait "encore beaucoup de chemin à faire", d'ici à 2020, "les pays ont encore le temps de revoir (leurs engagements) à la hausse", observe notamment Athena Ballesteros du World Resources Institute, un think tank américain, interrogée par l'AFP. "Les pays et les communautés les plus vulnérables sont encore les grands perdants des financements climat", rappelle pour sa part Romain Benicchio, conseiller principal en politiques pour Oxfam International.

L'adaptation, parent pauvre de l'atténuation?

Cette ONG déplore en effet qu'une "part marginale des financements, 16%, soit effectivement destinée à l'adaptation des populations les plus vulnérables", la très grande majorité de l'aide allant à des projets visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Un déséquilibre sur lequel a également insisté, pour la France, le dernier rapport de la Commission des finances du Sénat -intitulé justement Financement climat: n'oublions pas les pays les plus pauvres:

"Les engagements de l'Agence française de développement comptabilisés climat et déclarables aide publique au développement ont certes connu une hausse importante entre 2007 et 2010, mais elle n'a pas bénéficié à tous les types de financement. Ainsi, entre 2007 et 2014, les engagements en matière d'atténuation ont été multipliés par 3,5 environ (+ 247,5 %), quand les engagements en matière d'adaptation n'ont augmenté que de 89,3 %. Au total, sur la période, les engagements en matière d'adaptation n'ont représenté que 12 % des engagements climat de l'AFD", lisait-on dans le communiqué de présentation du rapport.

Les rapporteurs spéciaux -Fabienne Keller (Les Républicains) et Yvon Collin (RDSE)-, préconisaient ainsi "de consacrer au minimum 20 % de financements climats à des actions d'adaptation au changement climatique".

Le Figaro - Climat : nouvelle piste de financements pour les pays les plus pauvres

Par Marc Cherki Publié le 07/10/2015 à 15:30

Une taxe sur le carburant des compagnies aériennes et de la marine marchande est préconisée dans un rapport du Sénat.

«N'oublions pas les pays les plus pauvres. Ils sont victimes de la double peine: ils sont peu émetteurs de gaz à effet de serre, mais les plus touchés par les conséquences du réchauffement climatique», rappelle la sénatrice LR Fabienne Keller, en présentant un rapport de la Commission des finances de la haute assemblée, rédigé avec son collègue Yvon Collin (divers gauche), consacré aux pays les moins avancés (PMA). Ce sont ces derniers - soit 48 pays dans le monde dont 30 en Afrique -, avec les pays en développement, qui devraient fournir le gros du contingent des «250 millions de réfugiés climatiques attendus d'ici à 2050», selon les Nations unies.

Face à cette catastrophe annoncée, l'une des clés de la future COP 21, sera la mise en place de «financements innovants» pour aider les pays les plus nécessiteux et abonder le fonds de 100 milliards de dollars par an, à partir de 2020. Parmi les pistes étudiées, une taxe sur les transactions financières est à nouveau évoquée. Mais en Europe, les négociations engagées en 2011 patinent. Les rapporteurs suggèrent ainsi une décision de principe pour la taxation du carburant des transports aériens et maritimes. Ces deux derniers secteurs contribuent à eux seuls à plus de 5 % des émissions des gaz à effet de serre. L'idée serait de faire payer cette taxe par les adhérents de l'OACI (Organisation de l'aviation civile internationale) et de l'OMI (Organisation maritime internationale), et non par les raffineurs. Autrement dit, par les compagnies aériennes et les armateurs. «La conférence de Paris est l'occasion unique d'en faire approuver le principe. Même s'il ne s'agit que d'une taxe de quelque dixième de point sur le prix du carburant», avance Fabienne Keller.

D'autre part, la taxe sur les émissions de carbone est à nouveau évoquée.

Faible contribution française aux PMA

Quant à la politique française en matière d'aide aux pays les moins avancés, les rapporteurs de la commission du Sénat jugent insuffisante la contribution nationale en faveur des PMA. Sur la période 2007-2014, l'enveloppe pour le climat de l'Agence française pour le développement, principal bras armé de la politique française, a été de 1,1 milliard d'euros pour les pays les moins avancés, soit 9 % des engagements. Ils souhaitent ainsi que cette contribution soit relevée au minimum à 20 %. De plus, ils espèrent que les mesures d'adaptation, vitales pour l'agriculture, l'accès à l'eau et à la gestion des déchets des PMA, atteignent 20 % contre 12 %, en moyenne sur les huit dernières années.

Par ailleurs, les sénateurs déplorent qu'en 2013, les engagements climat de la France (2,15 milliards d'euros), via l'AFD, ont été attribués à plus de 90 % sous forme de prêts. Tandis que l'Allemagne, qui a effectué un effort comparable, «accorde exclusivement des dons».

Actu environnement - Financements climat de la France : les pays les plus vulnérables laissés pour compte

Un rapport de la commission des finances du Sénat appelle à recentrer l'aide publique au développement dédiée à la lutte contre le changement climatique, au bénéfice des pays les moins avancés (PMA) et les plus vulnérables.

Les 48 pays les moins avancés (PMA) d'Afrique subsaharienne, d'Asie et d'Amérique latine sont-ils les parents pauvres de l'aide publique au développement (APD) accordée par la France à la lutte contre le changement climatique ? Un rapport des sénateurs de la commission des finances Fabienne Keller (Républicains) et Yvon Collin (Rassemblement démocratique et social européen) pointe les financements de l'Agence française de développement (AFD), "principal bras armé" de la politique d'APD.

L'AFD est le "principal vecteur de financements climat". Elle a adopté sa stratégie climat-développement pour 2012-2016 avec comme objectif qu'au moins la moitié de son activité dans les pays en développement ait un co-bénéfice climat (prêts d'investissement peu ou pas concessionnels, subventions, expertise technique...). En Afrique subsaharienne et dans les PMA, "l'accent est mis en priorité sur la réduction de leur vulnérabilité aux effets du changement climatique ainsi que sur la valorisation économique des services climatiques rendus par leurs forêts et leurs agricultures", précise l'AFD. En 2014, elle indique avoir versé 2,9 milliards d'euros de financements climat.

Moins de 10% des financements alloués

© AFD

Entre 2007 et 2014, ses engagements climat comptabilisables en APD se sont ainsi élevés à 13,2 milliards d'euros, selon les sénateurs, également membres du conseil d'administration de l'Agence. Mais 7,74 milliards, soit près de 60% du total, ont bénéficié à dix pays émergents (Inde, Maroc, Indonésie, Mexique, Afrique du Sud, Chine, Kenya, Egypte, Brésil et Turquie). Dans le même temps, 32 PMA - dont 16 pays d'Afrique subsaharienne désignés comme "prioritaires" de l'aide de la France - n'ont reçu que 1,1 milliard d'euros. Soit 9% du total, précisent les parlementaires.

Les financements climat octroyés par l'AFD visent principalement les grands pays émergents, sous la forme de prêts concessionnels et d'actions d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (GES). Ainsi, entre 2007 et 2014, les engagements de l'Agence en matière d'atténuation ont augmenté de 247,5%, contre une hausse de 89,3% pour ceux en matière d'adaptation des pays. Au total, sur la même période, seuls 12% des engagements climat de l'AFD ont été dédiés à l'adaptation.

Soutenir les projets d'adaptation

Or, "la préférence des PMA", peu émetteurs de GES, "va vers des financements en matière d'adaptation au changement climatique et non d'atténuation des émissions", soulignent les rapporteurs. Car d'une part, l'état des réseaux énergétiques est tel dans les PMA que les financements en atténuation "sont compliqués à mettre en œuvre" et, d'autre part, "il est souvent déjà difficile de faire face aux conséquences du changement climatique", expliquent-ils : raréfaction de l'eau, pressions sur l'agriculture, paludisme..., poussant ces populations vulnérables à migrer.

La France accorde également des financements climat à travers le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), géré par l'AFD qui fait partie de son comité de pilotage aux côtés des ministères concernés. Le FFEM a été reconstitué pour la période 2015-2018 à hauteur de 90 millions d'euros, en conservant l'objectif de consacrer les deux tiers de ses ressources à l'Afrique et à la Méditerranée. Entre 2007 et 2014, les engagements du FFEM en matière de climat se sont élevés à environ 60 millions d'euros dans les PMA et à 50 millions d'euros dans les autres pays. La part de la contribution française au Fonds vert pour le climat revenant aux PMA est également de 100 millions d'euros environ, selon les sénateurs, alors qu'il est "l'outil le mieux adapté" aux besoins de ces pays.

"Faible part de l'APD française"

En dépit de ces financements climat, "la faible part de notre aide publique au développement (APD) bénéficiant aux pays les plus pauvres est une critique récurrente", dénoncent les parlementaires. Contrairement à son engagement de consacrer 0,7% de son revenu national brut à l'APD dès 2015, la France ne lui en a consacré, en 2014, que 0,36%, contre 0,41% en Allemagne et 0,71% au Royaume-Uni.

Le projet de loi de finances pour 2016, présenté le 30 septembre en conseil des ministres, prévoit une nouvelle baisse de 170 millions d'euros de l'APD qui se verra allouer 2,6 milliards d'euros en 2016 contre 2,77 milliards en 2015. Or, devant l'ONU fin septembre, le Président François Hollande a promis d'augmenter l'APD de 4 milliards d'euros d'ici 2020, dont 2 milliards affectés aux financements climat, en priorité pour l'adaptation des pays vulnérables, sous forme de prêts et de dons.

A l'instar des ONG, Fabienne Keller a déploré cette coupe des crédits. Le chef de l'Etat a également annoncé en août dernier le rapprochement, d'ici à 2016, de l'Agence française de développement avec la Caisse des dépôts, lui permettant d'augmenter ses capacités financières.

Dans leur rapport, les sénateurs appellent la France à consacrer au minimum 20% des financements climat aux pays les moins avancés et dédier 20% de ces financements aux programmes d'adaptation au changement climatique à l'horizon 2020.

Rachida Boughriet: Rédactrice spécialisée

Reuters - L'aide climat de la France néglige les pays pauvres

Le 06/10/2015 à 17:18

PARIS, 6 octobre (Reuters) - L'aide publique accordée par la France au titre de la lutte contre le réchauffement climatique a jusqu'ici très peu bénéficié aux pays les moins avancés (PMA), selon un rapport de la commission des finances du Sénat.

Ces financements "climat", essentiellement distribués par l'Agence française du développement (AFD), se sont élevés à 13,2 milliards d'euros entre 2007 et 2014, écrivent les sénateurs Fabienne Keller (Républicains) et Yvon Collin (divers gauche). Or, sur ce montant, 7,74 milliards, soit près de 60% du total, sont allés à dix pays (Inde, Maroc, Indonésie, Mexique, Afrique du Sud, Chine, Kenya, Egypte, Brésil et Turquie) dont aucun ne fait partie des PMA.

Les 32 PMA qui ont reçu ce type d'aide n'ont reçu dans le même temps que 1,1 milliard d'euros, précise le rapport.

Ses auteurs mettent le doigt sur deux autres failles du dispositif français. La première est un fort déséquilibre entre les financements octroyés à des projets de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et ceux destinés à l'adaptation des économies des pays destinataires au réchauffement climatique.

"Au total, sur la période (2007-2014), les engagements en matière d'adaptation n'ont représenté que 12% des engagements climat de l'AFD", écrivent les deux rapporteurs. Or, la préférence des PMA va aux financements en matière d'adaptation au changement climatique, dans la mesure où ils sont eux-mêmes relativement peu émetteurs de GES. Le rapport constate d'autre part que l'AFD recourt essentiellement à des prêts, les dons représentant en 2014 à peine 10% des fonds alloués à l'aide à la réduction des GES et à l'adaptation au réchauffement climatique.

A quelques semaines de la conférence climat de Paris, où le financement de l'aide aux pays en développement et aux PMA sera l'une des clefs d'un accord sur la limitation du réchauffement climatique, les auteurs du rapport font deux propositions.

Ils suggèrent que la France consacre désormais au minimum 20% de ses financements climat aux PMA à l'horizon 2020 et fasse en sorte que 20% de ces financements soient consacrés à des programmes d'adaptation au changement climatique.

Energies 2000 - Financement du climat: rapport sénatorial

2015-10-06 11:22:00 | Administrateur 'Energie 2007'

Rapporteurs spéciaux de la mission « Aide publique au développement » de la commission des finances du Sénat, Fabienne Keller, sénatrice du Bas-Rhin (Les Républicains) et Yvon Collin, sénateur du Tarn-et-Garonne (RDSE) rendent public leur rapport "financement climat : n'oublions pas les pays les plus pauvres."

"Mieux prendre en compte la situation particulière des PMA dans la politique climat de la France:

> Les engagements de l'AFD comptabilisés climat et déclarables APD ont certes connu une hausse importante entre 2007 et 2010 mais elle n'a pas bénéficié à tous les types de financement. Ainsi, entre 2007 et 2014, les engagements en matière d'atténuation ont été multipliés par 3,5 environ (+ 247,5%) quand les engagements en matière d'adaptation n'ont augmenté que de 89,3 %. Au total, sur la période, les engagements en matière d'adaptation n'ont représenté que 12 % des engagements climat de l'AFD. De même, sur cette période, les PMA n'ont bénéficié que de 9% (1,1 milliard d'euros) de ces mêmes engagements.

■ C'est pourquoi les rapporteurs spéciaux proposent de compléter les objectifs que s'est fixés la France en matière de financement climat, en prévoyant, d'une part, de consacrer au minimum 20 % des financements climats à des actions d'adaptation au changement climatique et, d'autre part, de consacrer au minimum 20 % des financements climats aux « pays les moins avancés ».

Soutenir activement le Fonds vert pour le climat

> Le « Fonds vert pour le climat » est l'outil le mieux adapté aux besoins des pays les moins avancés. À ce jour, 10,2 milliards de dollars de promesses de dons ont été faites pour la période 2015-2018, dont 1 milliard de dollars de la part de France. 42 % de ces

promesses ont effectivement été transformées en engagements. L'objectif fixé dès 2009 d'allouer, d'ici 2020, 100 milliards de dollars par an aux pays en développement pour lutter contre le changement climatique est donc loin d'être atteint.

■ Les rapporteurs spéciaux soulignent l'importance du Fonds vert pour le climat pour faciliter l'obtention d'un accord à Paris. Les efforts du Fonds pour faciliter l'accès aux financements des pays les plus vulnérables et pour rééquilibrer les financements au profit de l'adaptation seront fondamentaux. Il est donc nécessaire que la France fasse son possible, notamment dans le cadre de la COP 21, pour que ses partenaires des pays industrialisés contribuent à ce fonds et que, à terme, l'objectif de consacrer 100 milliards de dollars par an à la lutte contre le changement climatique soit atteint.

Surmonter la contrainte budgétaire actuelle grâce aux « financements innovants »

> La contrainte budgétaire actuelle pourrait être surmontée grâce au recours à des « financements innovants », c'est-à-dire à des taxes affectées, mises en place - idéalement - au niveau international, comme l'a été la taxe sur les billets d'avions. Cette question a récemment été traitée dans le rapport de la commission Pascal Canfin - Alain Grandjean.

■ Les rapporteurs spéciaux ont plaidé à plusieurs reprises pour la mise en place d'une taxe sur les transactions financières (TTF) au niveau communautaire, dont le produit soit au moins partiellement affecté à l'aide publique au développement

■ Une autre source potentielle de financement pour l'aide publique au développement pourrait provenir du marché européen du carbone (EU ETS). Depuis 2013, une partie de ces quotas sont mis aux enchères ; leur produit dépend cependant du cours du CO₂, qui est aujourd'hui à peine supérieur à 7 euros la tonne.

■ Les secteurs des transports aériens et maritimes pourraient également être mis à contribution. En effet, leurs émissions de GES ne sont pas encadrées, alors même qu'ils représentent 5 % des émissions totales. Le secteur maritime n'est pas intégré au marché européen de carbone, tandis que les vols en provenance et à destination de l'Union européenne n'y sont plus inclus, suite à l'engagement du secteur de mettre en place une régulation au niveau international. La taxation de ces deux secteurs est une piste particulièrement intéressante, même si complexe juridiquement. Celle-ci pourrait prendre la forme d'une taxe sur les carburants ou, concernant les navires, d'une taxe sur les activités des armateurs, afin d'éviter qu'ils se ravitaillent dans des pays n'appliquant pas la taxe. Il est stratégique qu'une décision de principe pour la taxation des carburants de ces deux secteurs soit prise dans le cadre de la COP 21."